9 NOVEMBRE 2026

VENTE DE BIENS EXCÉDENTAIRES

APPEL D'OFFRES

2026-SOU-MAT-01

MUNICIPALITÉ SAINT-ÉDOUARD-DE-FABRE
620, AVENUE DE L'ÉGLISE
FABRE (QUÉBEC) J0Z 1Z0
TÉL. : (819) 634-4441 – FAX : (819) 634-2022
COURRIEL : dg@sedfabre.ca

Le 9 novembre 2026

AVIS AUX SOUMISSIONNAIRES

OBJET : Appel d'offres 2026-SOU-MAT-01-Vente de biens excédentaires

Bonjour,

La Municipalité de Saint-Édouard-de-Fabre requiert des offres pour la vente de biens excédentaires.

Une description desdits biens sont dénombrés sous forme de quatre (4) différents lots à vendre. Les conditions à respecter sont énumérées au cahier des charges faisant l'objet du présent appel d'offres.

Toute personne désireuse de présenter une offre est invitée à le faire par l'intermédiaire du formulaire présenté, à même le cahier des charges, lequel comprend :

- Chapitre I- Résumé des bordereaux de prix
- Chapitre II- Clauses et conditions générales
- Chapitre III- Annexes

Ce cahier des charges sera disponible à compter du 10 novembre 2026, sur le site internet de la Municipalité à l'adresse internet suivante : https://municipalites-du-quebec.ca/st-edouard-de-fabre/contrats.php ou au bureau administratif à l'adresse ci-après :

620 Avenue de l'Église, Fabre (Québec) J0Z 1Z0

Les soumissions seront ouvertes publiquement, au même endroit, le **25 novembre 2026 à 9h05**. Toute personne intéressée peut assister à l'ouverture.

Note : Les biens sont vendus tel quel, sans garantie et sans possibilité de retour/échange, remboursement ou diminution de valeur.

N.B. Dans ce document, le genre masculin est utilisé comme générique, dans le seul but de ne pas alourdir le texte.

TABLE DES MATIÈRES

Chapitre I-Bordeaux de prix……..……..3

Chapitre II-Clauses et conditions générales…….……...…….8

Chapitre III-Liste des annexes……12

CHAPITRE I
BORDEREAU DE PRIX

LOTS REGROUPÉS	PRIX MINIMUM DEMANDÉ	PRIX SOUMIS[1]
Lot 1 : Camion Mack modèle 600, année 1999, 231, 895 km	10 000$	
Lot 2 : Loader Dresser, modèle 530, année 1989, 225, 677 km	12,000$	
Lot 3 : Balai de rue de marque Grace, année 1977, non-mécanisé, à trainer en arrière d'un véhicule	600$	
Lot 4 : Ponceaux de béton (gros)	10$	

IDENTIFCATION DU SOUMISSIONNAIRE

Raison sociale ou nom de la personne physique : _____

Sous que type d'organisation êtes-vous enregistré au NEQ : _____

(Fournisseur, entrepreneur ou prestataire de services, personne physique, personne morale, COOP, OBNL, etc.)

Adresse : _____

Numéro de téléphone : _____

Numéro de pagette : _____ Numéro de télécopieur : _____

No d'enregistrement T.P.S. : _____ No d'enregistrement T.V.Q. : _____

Nom du signataire : _____

Titre du signataire : _____

Signature autorisée : _____ Date : _____

Je déclare avoir pris connaissance de tous les documents afférents à l'appel d'offres et au lot pour lequel je présente cette soumission, et je m'engage à respecter toutes les conditions.

[1] Les soumissions seront analysées en fonction de la plus haute mise, sous réserve de l'acceptation de la vente par la Municipalité et du respect de toutes les conditions spécifiées au présent appel d'offres.

LOT N° 1 : CAMION MACK 1999

DESCRIPTION :

Le camion de marque Mack est un modèle 600, de l'année 1999. Le camion montre 231,895 kilomètres au compteur. Il est interdit de circuler avec ce véhicule tant qu'un certificat de vérification mécanique conforme n'aura pas été fourni.

DÉCLARATION DU SOUMISSIONNAIRE

Je soussigné, en mon nom personnel ou au nom du soumissionnaire que je représente, déclare :

1. Avoir reçu et pris connaissance de toutes les informations relatives aux biens ci-dessus décrits;
2. Avoir pris tous les renseignements nécessaires sur les biens ci-dessus décrits;
3. Être autorisé à signer ce document, comme en fait foi, le cas échéant, le document joint à la présente (si le soumissionnaire est une entreprise, corporation ou autre qu'un particulier, il doit soumettre une résolution l'autorisant à signer la présente offre d'achat).

Je m'engage, en retour du prix indiqué à la présente offre et dans le respect des exigences du futur contrat d'achat, à fournir toutes les informations requises pour conclure l'achat projeté.

Raison sociale ou nom du particulier : _____

Adresse : _____

Titre du signataire : _____ #de téléphone : _____

Nom du signataire : _____

Signature : _____ Date : _____

PRIX MINIMUM DEMANDÉ	VOTRE MISE ($)
Dix-mille dollars (10,000$)	

LOT N° 2 : LOADER DRESSER

DESCRIPTION :

Le chargeur est de marque Dresser est un modèle 530, de l'année 1989. Le chargeur montre 225,677 kilomètres au compteur. En remisage.

DÉCLARATION DU SOUMISSIONNAIRE

Je soussigné, en mon nom personnel ou au nom du soumissionnaire que je représente, déclare :

1. Avoir reçu et pris connaissance de toutes les informations relatives aux biens ci-dessus décrits;
2. Avoir pris tous les renseignements nécessaires sur les biens ci-dessus décrits;
3. Être autorisé à signer ce document, comme en fait foi, le cas échéant, le document joint à la présente (si le soumissionnaire est une entreprise, corporation ou autre qu'un particulier, il doit soumettre une résolution l'autorisant à signer la présente offre d'achat).

Je m'engage, en retour du prix indiqué à la présente offre et dans le respect des exigences du futur contrat d'achat, à fournir toutes les informations requises pour conclure l'achat projeté.

Raison sociale ou nom du particulier : _____

Adresse : _____

Titre du signataire : _____ #de téléphone : _____

Nom du signataire : _____

Signature : _____ Date : _____

PRIX MINIMUM DEMANDÉ	VOTRE MISE ($)
Douze-mille dollars (12,000$)	

LOT N° 3 : BALAI DE RUE

DESCRIPTION :

Le balai de rue est de marque Grace et de l'année 1977. Le balai en est un de type non-mécanisé, à trainer en arrière d'un véhicule. En remisage.

DÉCLARATION DU SOUMISSIONNAIRE

Je soussigné, en mon nom personnel ou au nom du soumissionnaire que je représente, déclare :

1. Avoir reçu et pris connaissance de toutes les informations relatives aux biens ci-dessus décrits;
2. Avoir pris tous les renseignements nécessaires sur les biens ci-dessus décrits;
3. Être autorisé à signer ce document, comme en fait foi, le cas échéant, le document joint à la présente (si le soumissionnaire est une entreprise, corporation ou autre qu'un particulier, il doit soumettre une résolution l'autorisant à signer la présente offre d'achat).

Je m'engage, en retour du prix indiqué à la présente offre et dans le respect des exigences du futur contrat d'achat, à fournir toutes les informations requises pour conclure l'achat projeté.

Raison sociale ou nom du particulier : _____

Adresse : _____

Titre du signataire : _____ #de téléphone : _____

Nom du signataire : _____

Signature : _____ Date : _____

PRIX MINIMUM DEMANDÉ	VOTRE MISE ($)
Six-cents dollars (600$)	

LOT N° 4: PONCEAUX

DESCRIPTION :

Les gros ponceaux sont faits en béton d'environ 24 pouces de diamètre.

DÉCLARATION DU SOUMISSIONNAIRE

Je soussigné, en mon nom personnel ou au nom du soumissionnaire que je représente, déclare :

1. Avoir reçu et pris connaissance de toutes les informations relatives aux biens ci-dessus décrits;
2. Avoir pris tous les renseignements nécessaires sur les biens ci-dessus décrits;
3. Être autorisé à signer ce document, comme en fait foi, le cas échéant, le document joint à la présente (si le soumissionnaire est une entreprise, corporation ou autre qu'un particulier, il doit soumettre une résolution l'autorisant à signer la présente offre d'achat).

Je m'engage, en retour du prix indiqué à la présente offre et dans le respect des exigences du futur contrat d'achat, à fournir toutes les informations requises pour conclure l'achat projeté.

Raison sociale ou nom du particulier : _____

Adresse : _____

Titre du signataire : _____ #de téléphone : _____

Nom du signataire : _____

Signature : _____ Date : _____

PRIX MINIMUM DEMANDÉ	VOTRE MISE ($)
Dix dollars (10$)/chacun	

CHAPITRE II
CLAUSES ET CONDITIONS GÉNÉRALES

1. AVIS AUX SOUMISSIONNAIRES

Seules les offres pour l'acquisition de chaque lot dénombré, clairement identifiées, présentées sur les formulaires préparés par la Municipalité à cet effet et remises sous plis cachetés à la Municipalité de Saint-Édouard-de-Fabre au 620 avenue de l'Église, Saint-Édouard-de-Fabre, QC, J0Z 1Z0, avec mention Appel d'offres 2026-SOU-MAT-01.

L'heure de réception de votre soumission sera déterminée par l'estampille de la réception municipale. Les offres seront analysées en fonction des prix les plus avantageux pour la Municipalité.

La Municipalité se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse ni aucune des offres reçues. Pour des motifs raisonnables, la Municipalité se garde même le droit de les rejeter en tout ou en partie et d'en demander de nouvelles si elle le juge à propos, et ce sans encourir aucune obligation d'aucune sorte envers les soumissionnaires.

S'il est de l'intérêt de la Municipalité, celle-ci peut passer outre à tout vice de forme ou défaut mineur que peut contenir l'offre. La Municipalité n'est pas tenue de motiver envers aucun des soumissionnaires l'acceptation ou le rejet de toute offre.

La Municipalité ne garantit pas la remise sur la route des véhicules par la Société de l'Assurance Automobile du Québec (SAAQ).

Note : Les biens sont vendus tel quel, sans garantie et sans possibilité de retour/échange, remboursement ou diminution de valeur.

2. RESPONSABLE DE L'INFORMATION AUX SOUMISSIONNAIRES

Toutes questions, commentaires ou inspections des biens mis en vente doivent être adressés, par écrit, au responsable désigné au plus tard le mardi le 17 novembre 2026 par téléphone ou au bureau : Madame Aline Desjardins, Directrice générale et greffière-trésorière

dg@sedfabre.ca
819-634-4441

3. INTERPRETATION

Sous réserve de contradiction entre les diverses dispositions, les présentes s'interprètent comme un tout.

4. DATE ET HEURE LIMITES POUR LE DEPOT DES SOUMISSIONS

Le formulaire de soumission dûment complété et son enveloppe intitulée :

Vente de biens excédentaire
Appel d'offres
2026-SOU-MAT-01

doivent être reçues avant le **25 novembre 2026, à 9 h** (heure du Québec), à l'adresse suivante:

Municipalité de Saint-Édouard-de-Fabre
A/S Aline Desjardins
620 avenue de l'Église, Fabre, QC, J0Z 1Z0

5. CONSENTEMENT A LA DIVULGATION DE RENSEIGNEMENTS CONTENUS DANS LA SOUMISSION

Tout soumissionnaire présentant une offre dans le cadre d'un appel d'offres consent, de ce fait, à ce que les renseignements suivants puissent être divulgués à quiconque en fait la demande, que sa mise soit retenue ou non :

- Nom de la personne physique ou morale présentant la soumission ;
- Montant de la mise effectuée ;
- Rang de la soumission par rapport aux autres soumissions reçues ;
- Décision concernant l'adjudication du lot ;
- En cas de non-conformité de la soumission, le nom de la personne physique ou morale concernée, la mention de non-conformité et les éléments justifiant cette mention.

6. MISE MINIMALE ET OFFRE GLOBALE

Aucune mise en dessous du prix minimum ne sera considérée et sera automatiquement rejetée.

Bien qu'une mise minimale ait été fixée pour chaque lot, la Municipalité se réserve le droit de ne pas adjuger le lot si aucune offre n'est considérée juste et raisonnable.

7. PREPARATION DES SOUMISSIONS

Le soumissionnaire devra indiquer dans son offre, l'adresse de la place d'affaires où tous les avis pourront lui être adressés, livrés ou signifiés. Lors de l'adjudication, cette offre servira de contrat d'acquisition entre le soumissionnaire et la Municipalité. La personne qui signe cette soumission doit être dûment autorisée. L'adjudication du contrat sera faite par résolution du conseil de la Municipalité. La soumission doit être lisible (caractère d'imprimerie, majuscule) et ne pas contenir de rature ou correction.

8. DOCUMENTS OBLIGATOIRES

Le soumissionnaire doit retourner son offre sur le document de vente de biens en s'assurant d'inscrire un prix pour les lots pour lesquels il désire faire une offre et le reporter sur le bordereau de prix.

9. PERIODE DE VALIDITE DES SOUMISSIONS

Les offres reçues seront valides pour une période de soixante (60) jours suivant la date limite de réception des offres.

10. RETRAIT D'UNE OFFRE APRES L'OUVERTURE

Dans le cadre du processus de vente de biens, la Municipalité considère qu'une offre constitue un engagement qui doit être respecté par le soumissionnaire : toute demande de retrait d'une offre après l'ouverture sera refusée.

11. PRISE DE POSSESSION DU LOT

L'adjudicataire ne peut effectuer la revente ou procéder à la réparation du lot sur les lieux d'entreposage et avant d'en avoir pris possession. Dans tous les cas, le soumissionnaire doit prendre possession du bien au plus tard 21 jours suivant l'adoption de la résolution du

Conseil autorisant la vente. À défaut de prendre possession à la date prescrite, la Municipalité est autorisée à se départir du bien. Le soumissionnaire perdra automatiquement sa mise.

12. PRIX DU CONTRAT

Le prix soumis et les montants inscrits aux bordereaux de prix sont forfaitaires et complets. La possession dudit lot est à la charge de l'adjudicataire. L'adjudicataire ne peut déposer aucune réclamation en dommage ou pour perte de profit.

13. ADJUDICATION DE LOT, PAIEMENT ET PRISE DE POSSESSION

Le lot est adjugé au soumissionnaire ayant présenté la plus haute mise, sous réserve de l'acceptation de la vente par le conseil de la Municipalité. Pour chaque lot, la Municipalité communique, dans les meilleurs délais possibles, avec l'adjudicataire de chaque lot, aux coordonnées indiquées dans son offre. La Municipalité ne peut être tenue responsable d'un défaut de communication attribuable à l'adjudicataire ou à une force majeure. L'adjudicataire procède alors au paiement et prend possession du lot.

Tout soumissionnaire peut se voir adjuger le lot pour lequel il a déposé une soumission. Ainsi tous les lots pour lesquels il a déposé une soumission pourraient lui être adjugés. Sur adjudication du lot, le soumissionnaire a l'obligation d'effectuer le paiement du montant fixé dans sa soumission, tel qu'il s'est engagé à le faire par le dépôt de cette dernière.

Le paiement de la somme due à la Municipalité sera effectué au moment de la prise de possession des biens convoités en argent comptant ou par virement Interac. Tout paiement par chèque entrainera un délai de 10 jours afin de s'assurer que le chèque ne soit pas sans provision.

14. VERIFICATION ET EXAMEN DU LOT

Tout soumissionnaire est tenu de s'assurer par lui-même de l'étendue des obligations que tous les documents de l'appel d'offres lui imposent.

Il est recommandé de vérifier et examiner les biens mis en vente afin de tenir compte de leurs conditions et de les accepter tels qu'ils le sont.

Le soumissionnaire est réputé connaître tous les termes du contrat et les risques encourus et est entièrement responsable de toutes les erreurs qu'il peut commettre pour avoir omis de vérifier et examiner les biens. En conséquence, tous les coûts supplémentaires engendrés par ces erreurs sont entièrement à sa charge.

Le soumissionnaire doit signer « l'Annexe 1 », jointe au présent contrat, indiquant qu'il a vérifié et examiné tous les biens mentionnés au présent cahier des charges et qu'il comprend bien, en général, toutes les difficultés qu'il peut rencontrer lors de l'acquisition de ces derniers.

CHAPITRE III
LISTE DES ANNEXES

ANNEXE 1 - VÉRIFICATION ET EXAMEN DES BIENS

Je, _____,
(Signataire autorisé)
Atteste avoir lu et compris toutes les exigences spécifiées au cahier des charges N° 2026-SOU-MAT-01, Vérification et Examen des biens et m'engage à respecter les termes suivants:

(Veuillez cocher les cases appropriées)

- Comprend l'étendue des obligations que tous les documents de l'appel d'offres m'imposent. Qu'il est recommandé de vérifier et d'examiner les biens afin de tenir compte des difficultés qui pourraient affecter leurs acquisitions de quelque nature que ce soit et, accepte les biens tels qu'ils le sont. Je suis réputé connaître tous les termes du contrat et les risques encourus et, est entièrement responsable de toutes les erreurs qui puissent être commises pour avoir omis de vérifier et examiner les biens. En conséquence, tous les coûts supplémentaires engendrés par ces erreurs sont entièrement à ma charge.

- Comprend qu'il s'agit de lots et/ou de machinerie excédentaire municipale vendus, « tels quels, là où ils se trouvent », sans aucune garantie légale ou de fonctionnement.

- Atteste avoir vérifié et examiner les biens mentionnés au présent cahier des charges et comprend bien, en général, toutes les difficultés que je peux rencontrer lors de leurs acquisitions.

Signature : _____

Fonction : _____

Date : _____

ANNEXE 2 – DÉCLARATION DU SOUMISSIONNAIRE

Je, soussigné(e), soumissionnaire ou représentant du soumissionnaire déclare qu'au meilleur de ma connaissance :

a) la présente soumission a été préparée et déposée sans qu'il y ait eu collusion, communication, entente ou arrangement avec toute autre personne en contravention à toute loi visant à lutter contre le truquage des offres;

b) ni moi ni aucun des collaborateurs, représentants ou employés du soumissionnaire ne nous sommes livrés à des gestes d'intimidation, de trafic d'influence ou de corruption, à l'endroit d'un administrateur, d'un fonctionnaire ou employé ou de toute autre personne œuvrant pour la Municipalité ainsi que tout membre d'un conseil, d'un employé ou d'un fonctionnaire d'une municipalité bénéficiant du contrat à venir dans la cadre de la présente demande de soumissions;

c) ni moi ni aucun des collaborateurs, représentants ou employés du soumissionnaire n'avons communiqué ou tenté de communiquer avec un membre du comité de sélection, dans le but d'influencer ou d'obtenir des renseignements relativement à la demande de soumission.

Et j'ai signé :

Signature

Nom en lettres moulées

Date